

Français



# Le planning familial



**Interreg**

**ITALIA-SLOVENIJA**



UNIONE EUROPEA  
EVROPSKA UNIJA



**INTEGRA**

Progetto standard co-finanziato dal Fondo europeo di sviluppo regionale  
Standardni projekt sofinancira Evropski sklad za regionalni razvoj

# Interreg

## ITALIA-SLOVENIJA



UNIONE EUROPEA  
EVROPSKA UNIJA



### INTEGRA

Progetto standard co-finanziato dal Fondo europeo di sviluppo regionale  
Standardni projekt sofinancira Evropski sklad za regionalni razvoj

Rete transfrontaliera per le donne migranti: integrazione sociale, salute sessuale e riproduttiva

Čezmejna mreža za priseljene ženske: socialna integracija, spolno in reproduktivno zdravje

Lead partner / Vodilni partner



Partner di progetto / Projektni partnerji



ISTITUTO DI RICOVERO e CURA  
a CARATTERE SCIENTIFICO  
Burlo Garofolo di Trieste



Partner associato / Pridruženi partner



Progetto finanziato a valere sul bando per progetti standard n. 4/2016 nell'ambito del Programma INTERREG V A Italia-Slovenia 2014-2020

Projekt je sofinanciran v okviru razpisa za standardne projekte št. 4/2016 - Programa INTERREG V A Italija-Slovenija 2014-2020



## Le planning familial

Les services de planning familial sont des activités éducatives, médicales ou sociales qui permettent aux personnes de décider librement le nombre d'enfants qu'elles veulent et de choisir les moyens par lesquels cela peut y avoir lieu. Le planning familial indique également le choix de ne pas avoir d'enfants ainsi que l'âge ou l'on décide d'en avoir.

Soit en Italie qu'en Slovénie chaque femme est libre de choisir librement sa propre méthode de contraception. Cela veut dire qu'elle peut choisir quand et si elle désire avoir un enfant.

## Index

**Le système reproducteur féminin**

**Le système reproducteur masculin**

**La Fertilisation**

**Les méthodes de contraception**

Le préservatif masculin

Le préservatif féminin

Le DIU - Dispositif Intra Utérin (le stérilet)

La Pilule contraceptive oestroprogestative

La Pilule contraceptive progestative –  
ou la « micordosée »

Le Patch contraceptif

L'anneau contraceptif

L'implant

La Stérilisation des trompes

La vasectomie

**La contraception d'urgence**

**L'interruption volontaire de grossesse (IVG)**

**La contraception après un accouchement**

**Contacts utiles**

Italie

Slovénie

## Le système reproducteur féminin

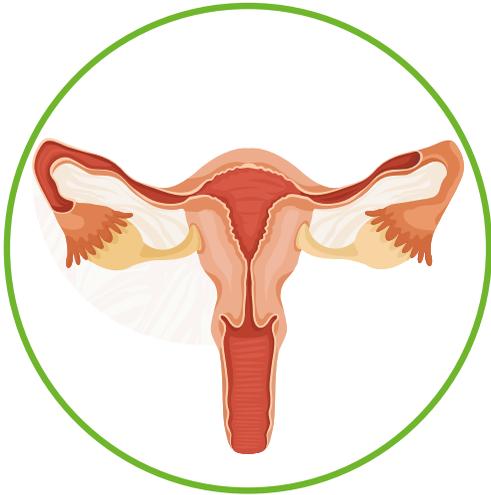
**Le vagin** est un canal musculaire qui s'étend des organes génitaux externes jusqu'à l'utérus.

**L'utérus** est un organe musculaire qui héberge et nourrit le fœtus pendant la grossesse. La partie inférieure de l'utérus, connu comme le col de l'utérus termine dans le vagin.

**L'endomètre** est une couche de muqueuse, sensible aux hormones, qui tapisse l'intérieur de l'utérus.

**Les trompes de Fallope** : Il s'agit d'une paire de conduits minces où ait lieu l'encontre entre le sperme et l'ovule qui sera fécondée.

**Les ovaires** sont constituées d'une paire de glandes produisant l'ovule et les hormones féminines (œstrogène et progestérone).



## Le système reproducteur masculin

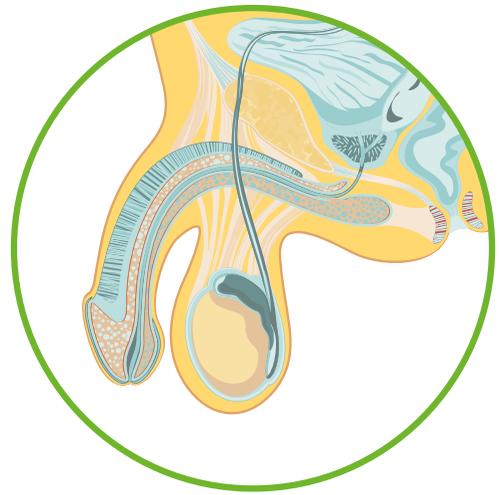
**Le pénis** est un organe qui libère le sperme dans le vagin lors d'un rapport sexuel.

**Le prépuce** est un petit bout de peau autour du gland qui le recouvre comme un capuchon.

Certaines cultures encouragent son ablation. Dans ce cas, l'opération doit être effectuée par un médecin afin d'éviter des infections et des saignements qui peuvent être parfois graves.

**Les testicules** sont des glandes contenant des spermatozoïdes, c'est à dire les gamètes mâles.

**L'urètre** est le canal qui permet le passage du sperme et de l'urine.



## La fécondation

Lors d'un rapport sexuel, le sperme qui est relâché dans le vagin, parcourt l'utérus et atteint les trompes où aura lieu l'entente avec l'ovule. La fécondation a lieu au moment de la fusion du sperme et de l'ovule qui conduit à la grossesse. Normalement, toute femme produit l'ovule au milieu de son cycle menstruel (l'ovulation) ; la période la plus indiquée où l'on peut tomber enceinte se situe entre le 8e et le 20e jour du cycle. Parfois, il arrive qu'une femme ait son ovulation à des moments différents et imprévus.



## Les méthodes de contraception

### Le préservatif masculin

Le préservatif masculin fait partie des méthodes contraceptives de barrière. Le préservatif est une gaine fine, généralement en latex, qui empêche le passage du sperme dans le vagin et prévient les grossesses non désirées.

**C'est le seul mode de contraception qui garantit une protection contre les infections sexuellement transmissibles (par exemple, la syphilis, la gonorrhée, l'hépatite, le VIH) .**

Le préservatif est efficace que s'il est posé avant l'acte sexuel.



### Comment utilise-t-on le préservatif masculin ?

Ouvrez l'emballage sans utiliser de ciseaux ou d'autres objets coupants afin de ne pas endommager son contenu. Posez le préservatif en le déroulant sur le pénis en érection, serrez ensuite le réservoir à l'extrémité entre l'index et le pouce pour faire sortir l'air, ce qui pourrait éliminer la sensibilité ou causer une rupture. Retirez le pénis encore en érection du vagin, dès l'éjaculation, en tenant le bord du préservatif serré entre deux doigts afin qu'il ne glisse pas et que le sperme ne sorte.

### Est-il possible d'utiliser le même préservatif plus d'une fois ?

Absolument pas, le préservatif ne doit pas être réutilisé, ni lavé. Une fois utilisé, nouez-le afin d'empêcher la sortie du sperme. Jetez-le dans la poubelle.

### Est-ce que ce moyen de contraception est sûr ?

Oui, s'il est utilisé correctement, bien qu'il soit moins efficace que la pilule contraceptive ou le stérilet pour prévenir une grossesse.

**Toutefois, il s'agit de la seule méthode capable de prévenir les infections sexuellement transmissibles.**

Attention, ne gardez pas les préservatifs dans des endroits chauds et vérifiez toujours la date d'expiration.



## Le préservatif féminin

Le préservatif féminin est une méthode de contraception mécanique (ou de barrière) qui est utilisé par la femme et qui permet de recueillir le sperme à l'intérieur d'une gaine imperméable placée dans le vagin et reliée à deux anneaux souples à ses extrémités.

Le préservatif féminin offre ainsi une double protection: il protège contre les grossesses non désirées et limite la transmission des infections sexuellement transmissibles (par exemple, la syphilis, la gonorrhée, l'hépatite, le VIH) .

### Est-il difficile à utiliser ?

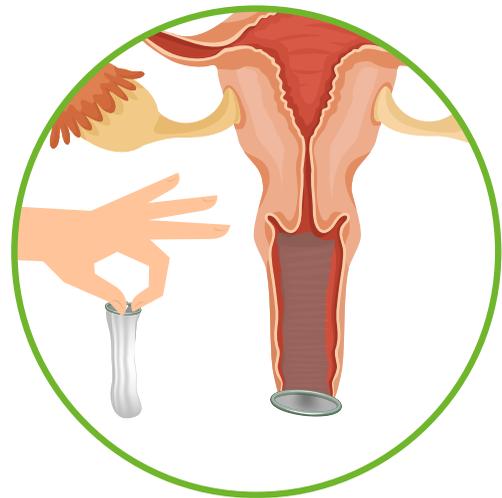
Non, mais il faut avoir un peu de patience et de pratique pour apprendre à l'insérer.

### Est-il possible d'utiliser en même temps soit le préservatif féminin que le préservatif masculin ?

Non. Les préservatifs masculins et féminins ne doivent jamais être utilisés ensemble. Cela pourrait provoquer des frictions entre les deux et causer la rupture des préservatifs.

### Est-il possible d'utiliser le préservatif féminin pendant le cycle menstruel ?

Oui, il peut être utilisé pendant le cycle menstruel, mais avant de l'insérer, il est nécessaire de retirer le tampon.



# Le DIU - Dispositif Intra Utérin (le stérilet)

Le dispositif intra-utérin, le DIU (de l'anglais IntraUterine Device) où le stérilet\*, est un petit objet en plastique souple et flexible qui est inséré directement dans l'utérus par le gynécologue pendant les règles.

Contrairement aux autres méthodes contraceptives hormonales, il n'empêche pas l'ovulation et maintient le cycle menstruel de la femme. Il agit en modifiant l'environnement de la cavité utérine. Il existe deux types de dispositifs intra-utérins en commerce : le DIU hormonal qui contient une hormone progestative et le DIU au cuivre.

## Quelle est la différence entre les deux DIU ?

Le DIU au cuivre a une fonction contraceptive grâce à son action spermicide: le cuivre, au niveau de l'utérus, libère ses ions qui empêchent ainsi la fécondation de l'ovule et inhibent la mobilité et la survie des spermatozoïdes ; ce type de DIU pourrait causer des règles plus abondantes.

Le DIU hormonal contenant l'hormone progestative (lévonorgestrel) libère de petites quantités d'hormones et, par rapport au DIU au cuivre, il a l'avantage de rendre les règles beaucoup moins abondantes.

Votre gynécologue vous conseillera sur lequel des deux DIU choisir.

## Est-ce que la pose du DIU est douloureuse ?

Non, vous ne ressentirez qu'un léger ennui. La pose du DIU ne prend que quelques minutes et aucune anesthésie n'est requise.

## Je viens d'accoucher, est-ce que je peux choisir la pose du DIU ?

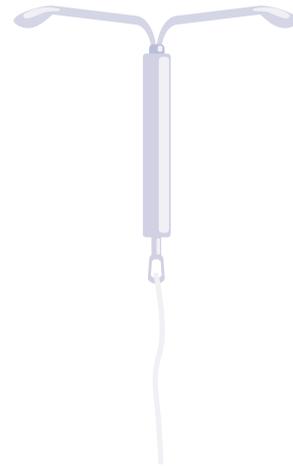
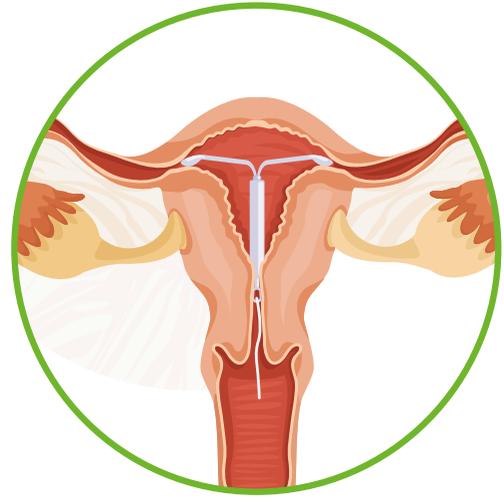
Oui, il peut être posé 4 à 6 mois après l'accouchement.

## Est-il possible de l'insérer après un avortement ?

Après un avortement volontaire (IVG) ou spontané du premier trimestre, il peut être posé immédiatement après l'opération afin d'éviter de nouvelles grossesses non désirées. Vous pouvez demander qu'il soit posé directement dans la salle d'opération ou au moment où vous serez admise à l'hôpital.

## Quelle est la durée du DIU dans l'utérus ?

Il peut y rester de 3 à 5 ans ou même plus. Il est possible de retirer le DIU plus tôt soit en cas d'altérations ou quand vous le demandez. Contactez votre gynécologue lorsque vous souhaitez son retrait ou l'échange.





# La Pilule anticonceptionnelle progestative – ou la ‘microdosée’

Il s'agit d'un contraceptif hormonal qui contient uniquement un progestatif. Elle est également connue comme la “micro-pilule”. Étant donné qu'elle ne contient que de la progestérone. Cette pilule peut être utilisée pendant l'allaitement ou dans toutes situations où la contraception à base d'œstrogènes est contre-indiquée.

## Comment fonctionne la microdosée ?

Elle supprime l'activité des ovaires et l'ovulation. Il faut prendre un comprimé par jour, à la même heure. Il n'est pas nécessaire d'interrompre la prise d'une microdosée entre la fin d'une plaquette et le début d'une autre.

## Faut-il la prendre chaque jour à la même heure ?

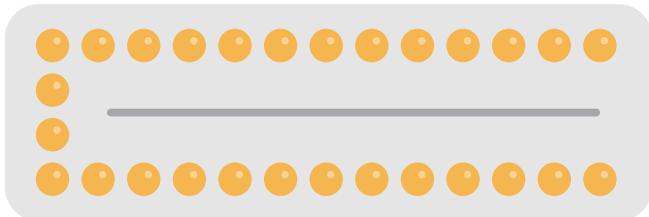
Oui, la microdosée contient une très faible dose d'hormone ; l'efficacité de la microdosée pourrait s'abaisser au cas où l'on la prenait avec plus de 3 heures de retard.

## Que faire en cas d'oubli ?

Prenez la pilule oubliée dès que vous vous en souvenez. Continuez à la prendre comme d'habitude, il se peut que vous deviez prendre deux comprimés en même temps et le même jour. Utilisez une autre méthode contraceptif d'appui (par ex. un préservatif) pendant les sept jours suivant l'oubli. Si vous avez eu des rapports sexuels dans les 5 jours précédant l'oubli, prenez la contraception d'urgence (la pilule du lendemain).

## Est-ce que je peux prendre la pilule même si je viens d'accoucher ?

Oui, vous pouvez commencer immédiatement. Vous n'avez pas besoin d'attendre 6 mois après la naissance de votre bébé.



# Le Patch contraceptif

C'est un contraceptif hormonal (il contient de l'œstrogène et de la progestérone) à faible dose qui a la particularité d'être absorbé par la peau, de bloquer l'activité des ovaires et d'arrêter l'ovulation.

## Comment fonctionne le patch ?

Collez le patch le premier jour des règles et remplacez-le tous les 7 jours pendant 3 semaines, arrêt prévu la quatrième semaine. Le patch doit être collé au corps en tout temps, jour et nuit, il est important de vérifier qu'il ne se détache pas après une douche.

## Où coller mon patch ?

Il peut être appliqué sur la partie supérieure du bras externe, sur le dos, sur le ventre, sur l'abdomen ou sur les fesses, mais pas sur les seins, à condition que la peau soit propre et sèche.



## L'anneau contraceptif

C'est une méthode contraceptive hormonale (il contient de l'œstrogène et de la progestérone), un anneau flexible et transparent fait d'un matériel bien toléré par le corps et qu'une femme peut insérer par elle-même directement dans le vagin. L'anneau relâche, tous les jours, de petites quantités d'hormones qui bloquent l'ovulation. Il reste en place pendant 3 semaines, suivies d'une semaine de pause. Il doit être inséré le premier jour des règles la première fois.

### Comment l'insérer ?

Choisissez une position confortable. Par exemple, vous pouvez l'insérer en soulevant une seule jambe, accroupie ou allongée. Afin de l'insérer correctement, appuyez sur les côtés opposés de l'anneau et enfoncez complètement l'anneau plié dans le vagin. Peu importe l'endroit exacte, mais le fait de l'insérer au fond du vagin l'aide à rester en place et on ne le sent pas. Les muscles du vagin aident à maintenir de façon naturelle l'anneau en place.

### Comment l'enlève-t-on ?

Pour enlever l'anneau, prenez-le avec l'index ou en le prenant entre l'index et le majeur, ensuite tirez-le à l'extérieur.

### Que faire en cas de perte ?

Si l'anneau glisse hors du vagin, lavez-le à l'eau courante (froide ou tiède) et réinsérez-le immédiatement.



## L'implant

C'est un contraceptif hormonal qui ne contient que du progestatif (étonorgestrel). Il se présente comme un bâtonnet en plastique fin et flexible et on l'insère sous la peau à l'intérieur du bras par une petite injection. La pose doit être effectuée pendant les règles.

### Comment fonctionne-t-il ?

Il bloque l'ovulation et rend les sécrétions cervicales plus denses en formant ainsi une barrière pour empêcher le passage des spermatozoïdes.

### Comment le place-t-on ?

Le gynécologue pose l'implant sous la peau du bras non dominant dans un centre médical avec un pistolet d'injection à usage unique (aucune incision est nécessaire) : le temps de la pose ne prends qu'environ 2 à 3 minutes.

### Est-ce que la pose est douloureuse ?

Non, le médecin appliquera un peu d'anesthésie locale.

### Je viens d'avoir recours à un avortement, est-ce que l'implant est bien pour moi ?

Après un avortement spontané ou volontaire (IVG) du premier trimestre l'implant peut être posé directement pendant votre hospitalisation.

### Avec quel fréquence faut-il le remplacer ?

Une fois posé, son efficacité contraceptive a une durée de 3 ans. Contactez votre gynécologue lorsque vous souhaitez l'enlever ou le remplacer.



## La Stérilisation des trompes

C'est la seule méthode contraceptive chirurgicale irréversible et donc permanente, qui convient aux femmes ne désirant plus avoir d'enfants.

Autrement connue comme ligature des trompes.

Elle est efficace parce que les tubes sont bouchées, coupées ou enlevées. Les ovocytes libérés par les ovaires pendant l'ovulation ne pourront plus se déplacer dans les tubes en empêchant ainsi la rencontre avec le sperme à l'intérieur de l'utérus.

### *S'agit-il d'une intervention douloureuse ?*

Il s'agit d'une intervention chirurgicale réalisée en laparoscopie dans une salle d'opération. Elle est pratiquée sous anesthésie générale.

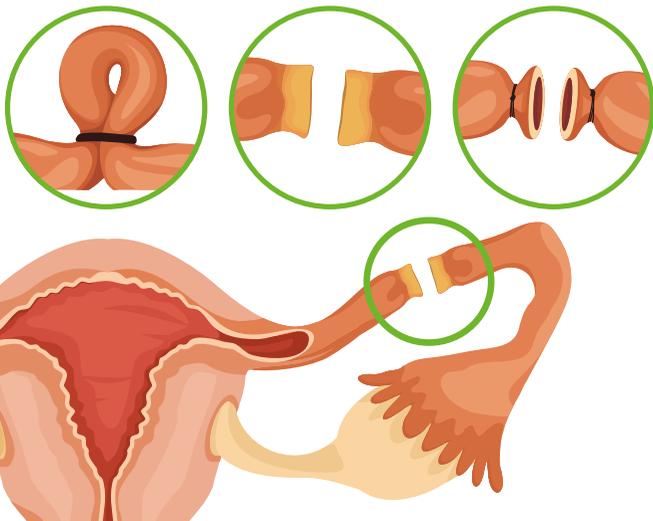
### *Est-ce que mes règles cesseront ?*

Non, vous aurez toujours votre cycle menstruel avec sa régularité habituelle.

### *Quand est-ce qu'on peut faire recours à la stérilisation à visée contraceptive ?*

En générale, la procédure n'est recommandée qu'à partir d'un certain âge et si la femme a déjà eu des enfants. Étant donné qu'il s'agit d'une méthode irréversible, il faudra s'assurer que la femme ne changera pas d'avis.

En Slovénie : l'on peut présenter sa demande de ligature au gynécologue à partir de l'âge de 35 ans. Le médecin transmettra une demande écrite au comité éthique et à partir du moment où la demande sera acceptée, il faudra attendre un délais de 6 mois avant d'effectuer l'opération.



## La vasectomie

C'est le seul type de contraception permanente pour les hommes ne désirant plus avoir d'enfants. Autrement connue comme la stérilisation masculine ou contraception chirurgicale masculine.

### *Quelle est la procédure ?*

La vasectomie est pratiquée dans un centre médical sous anesthésie locale et sans besoin de sédation.

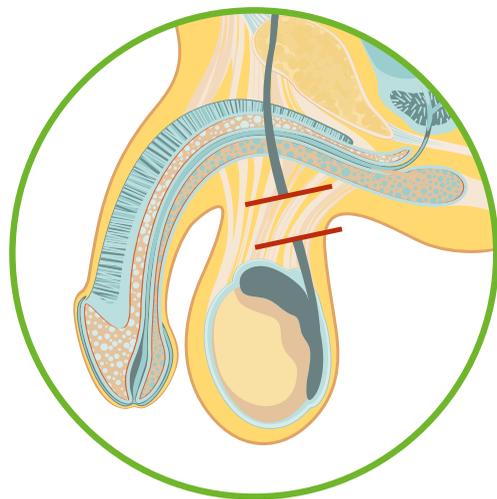
### *Est-il nécessaire d'utiliser une autre méthode de contraception après la vasectomie ?*

Oui, au moins pendant les 3 premiers mois. À la suite d'un simple examen (le spermogramme), l'urologue vous communiquera le résultat positif de l'intervention.

### *Ou faut-t-il se rendre pour l'intervention ?*

En Italie : Vous pouvez présenter votre demande pour cette intervention au médecin généraliste qui est tenu vous remettre une ordonnance afin de fixer un rendez-vous pour un examen andrologique. Il s'agit d'une visite médicale auprès de'un spécialiste, l'urologue.

En Slovénie : Vous pouvez présenter votre demande au médecin généraliste à partir de l'âge de 35 ans. Le médecin transmettra une demande écrite au comité éthique et à partir du moment où la demande sera acceptée, il faudra attendre un délais de 6 mois avant d'effectuer l'opération



# La contraception d'urgence

On fait recours à cette méthode de contraception d'urgence qu'en cas d'urgence, lors de rapports sexuels qui peuvent provoquer une grossesse non désirée. Tous rapports sans protection et sans contraception sont considérés des rapports à risque.

La contraception d'urgence ne doit pas être utilisée comme une méthode contraceptive habituelle, mais seulement en cas d'urgence, car elle est beaucoup moins efficace.

## *Le Dispositif Intra Utérin (DIU) au cuivre*

Il est inséré dans les 48 heures après un rapport sexuel non protégé. Contactez le gynécologue pour avoir ce type de contraception d'urgence.

## *La pilule au lévonorgestrel de 1,5 mg autrement dit la "pilule du lendemain"*

Elle est disponible dans les pharmacies : les personnes majeures n'ont pas besoin d'ordonnance tandis qu'il faut une ordonnance pour les mineures.

Prenez la pilule le plus tôt possible et au plus tard 72 heures après un rapport sexuel non protégé

## *La pilule à base de l'ulipristal acétate de 30 mg dit aussi la 'pilule des cinq jours après'*

Elle est disponible dans les pharmacies : les personnes majeures n'ont pas besoin d'ordonnance tandis qu'il faut une ordonnance pour les mineures.

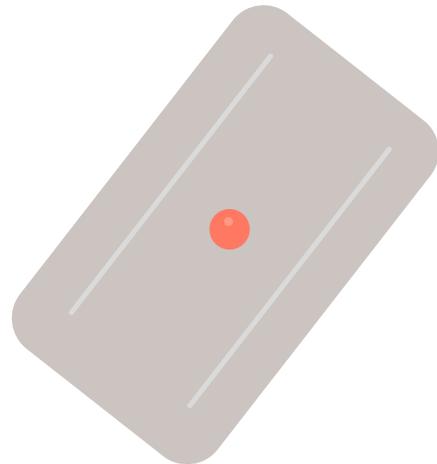
Prenez la pilule le plus tôt possible et au plus tard 120 heures après un rapport sexuel non protégé.

## *Je suis mineure, où est-ce que je peux avoir une ordonnance pour la pilule du lendemain ?*

En Italie : pendant les jours ouvrables (du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés), les mineures peuvent s'adresser aux centres de planning familial pour obtenir la contraception d'urgence, de manière autonome, sans que la présence ni l'autorisation des parents soient nécessaires.

Les jours où les centres de planning familial n'exercent pas (les samedis, les dimanches et les jours fériés), les mineures peuvent contacter le service d'urgences pédiatrique et de secours pédiatriques auprès du centre hospitalier IRCCS Burlo Garofolo de Trieste, toutes seules, sans que la présence ni l'autorisation des parents soient nécessaires.

En Slovénie : les mineures de 16 ans ont besoin de l'ordonnance du médecin pour l'achat d'une contraception d'urgence à la pharmacie. Elles peuvent l'obtenir auprès des Urgences de l'hôpital ou auprès de centres médicaux pluridisciplinaires.



# L'interruption volontaire de grossesse (IVG)

Cela n'est pas une méthode contraceptive et pourrait être associée à de majeurs risques pour la santé.

En Italie, il est possible de faire recours à l'IVG jusqu'à 90 jours après les dernières règles (Loi 194 de 1978) ; l'intervention est gratuite au centre hospitalier public.

En Slovénie, il est possible de demander une intervention à son propre gynécologue dans les 10 semaines suivant la gestation.

Une fois dépassé les 10 semaines, le gynécologue est tenu soumettre la demande de procéder à une IVG au comité éthique.

## Quelle est la procédure pour demander une interruption volontaire de grossesse ?

1. Un test valide qui vérifie l'état de grossesse : test sanguin spécifique.
2. Un certificat attestant la grossesse et qui présente la demande d'interruption de la grossesse. Le certificat doit être établi par un médecin, soit par un gynécologue d'un centre de planning familial, soit un médecin généraliste ou un médecin gynécologue d'un centre médical.
3. Un délai de 7 jours, après la date d'issue du certificat, est prévu avant l'opération. Cela n'est pas prévu en Slovénie.

## Il existe deux méthodes pour procéder à l'interruption volontaire de grossesse : la méthode médicamenteuse et la méthode chirurgicale :

La **méthode pharmacologique** ne nécessite pas d'anesthésie et doit être effectuée dans les 49 premiers jours. Il s'agit d'une procédure qui consiste en l'administration de deux médicaments, la mifépristone (RU486) et le Misoprostol à 48 heures l'un de l'autre.

La **méthode chirurgicale** se déroule en salle d'opération sous anesthésie générale ou locale et doit être pratiquée dans les 90 premiers jours après les dernières règles.

## Au cas où je ne voulais pas me rendre à l'hôpital, comment puis-je avoir recours à l'IVG ?

L'unique solution possible est de se rendre à l'hôpital et c'est aussi la solution la plus sûre pour votre santé. Pratiquer l'avortement à la maison est non seulement très dangereux mais il constitue un crime pour les lois italienne et slovène.

## Est qu'il faut que j'aie l'autorisation de mon mari ou de mes parents ?

Non, même si vous êtes mariée, vous n'avez pas besoin de l'accord de votre mari.

En Italie : Si vous êtes mineure et vous souhaitez recourir à l'IVG et vous ne voulez pas en parler à vos parents, vous pouvez vous adresser au centre de planning familial.

En Slovénie : Si vous avez moins de 15 ans, le gynécologue organisera une réunion avec le service social.

## En tant qu'étrangère, est-ce que je peux faire recours à l'IVG en Italie ou en Slovénie ?

Les lois italienne et slovène prévoient que les femmes étrangères peuvent également faire recours à l'IVG, avec ou sans permis de séjour. Vous recevrez tous renseignements concernant les modalités d'accès et l'éventuel paiement du services auprès des centres italiens de planning familial ou auprès des centres médicaux pluridisciplinaires slovènes.

# La contraception après un accouchement

## La règle de 3

Une femme qui allaite son bébé exclusivement, même la nuit : contraception est **nécessaire** 3 mois après l'accouchement.

Une femme qui a adopté l'allaitement mixte (lait maternel et lait artificiel) : contraception **nécessaire** 3 semaines après l'accouchement.

Une femme qui a mis fin à une grossesse de plus de 12 semaines : contraception **nécessaire** après 3 semaines.

Renseignez-vous auprès de votre gynécologue pour commencer une contraception post-partum. Il/elle saura vous indiquer la méthode la plus appropriée pour vous.

# Contacts utiles : Italie

## Service appel gratuit santé régional FVG



C'est un service d'appel gratuit qui fournit des renseignements concernant tous les établissements de santé publics de la province de Trieste. L'objectif est de fournir des renseignements homogènes, claires, à jour et complètes afin de simplifier l'accès aux services de santé et aux services sociosanitaires. Vous pouvez appeler du lundi au vendredi de 8h30 à 13h00.

## Appel gratuits Service italien contre la Traite des personnes



ANONYME - ACTIF 24/7

Il s'agit d'un service gratuit, anonyme et actif, disponible 24h / 24 sur l'ensemble du territoire national, à même de renseigner les personnes en situation d'exploitation, sujettes à la traite de personnes, des possibilités offertes par la loi italienne pour échapper au réseau d'exploitation. Le numéro vert est géré par des opérateurs capables d'interagir dans la langue d'origine avec les victimes de la traite et de fournir des informations en italien, anglais, espagnol, arabe, chinois, roumain, russe, albanais, ukrainien, etc.

À Trieste, le service régional de lutte contre la traite du projet régional "Réseau FVG contre la traite" est mis en œuvre par

**CDCP onlus / Androna degli Orti 4**

**Téléphone :** 040 2605685

**Reperibilité locale contre la traite de personnes :** 389 2029070

## Téléphone Rose – numéro national contre la violence et le harcèlement

**1522** NUMERO  
ANTI VIOLENZA  
E STALKING

C'est un service téléphonique public gratuit, anonyme et actif 24 heures sur 24. Les opératrices offrent des renseignements utiles aux victimes de violence et de harcèlement criminel et peuvent les orienter vers les services sociaux présents sur le territoire nationale. L'assistance téléphonique est fournie en italien, anglais, français, espagnol et arabe.

## Pour les appels en provenance de la Slovénie, composez l'indicatif 00 39 suivi du numéro indiqüé

### IRCCS Burlo Garofolo – La maternité IRCCS Burlo Garofolo

via dell'Istria 65/1

Téléphone : 0434 223522 (standard)

### Point de renseignements dédié aux étrangers

via Giovanni Sai 7 (4 District), 1<sup>er</sup> étage - ch. n. 141

Parco di San Giovanni

Téléphone : 040 3997451

### Centre d'Infections à Transmission Sexuelles

Via Gatteri 25/1

Palazzina "Infettivi" 1<sup>o</sup> piano - Immeuble " Infettivi"

(coté postérieur du complexe hospitalier)

Téléphone : 040 3992882

Horaires d'ouverture au public : lundi 8h00 - 17h00;

mardi - vendredi 8h00 - 13h30

Consultations : 040 3992882 pendant les horaires d'ouverture

Prise de sang : de lundi à jeudi : 8h00-13h00 ; vendredi et avant les jours fériés 8h00-10h00

### Centre anti violence – GOAP

Via S. Silvestro 3/5

Téléphone : 040 3478827

info@goap.it

## Centre de planification familiale

### Que fait-on dans un centre de planning familial?

Le centre de planning familial offre les services suivant : consultation et assistance pour la grossesse, la préparation à l'accouchement, le post-partum, l'allaitement au sein, la contraception, l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG), des problèmes relatifs à la sphère sexuel, le mal-traitement et l'abus. Le centre de planning familial offre également des conseils juridiques et une assistance psychologique et sociale aux femmes, aux hommes, aux couples, aux familles et aux adolescents. Le service est gratuit et ouvert à tous.

### Province de Trieste

#### Centre de planning familial – 1er District

Via Lionello Stock 2 et Aurisina/Nabrežina

Téléphone : 040 3997831

Accueil direct et téléphonique:

Accueil par téléphone ou par accès direct au centre de Via Stock : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h00-16h00 où Mercredi : 12h00-16h00 Espace réservée aux jeunes jusqu'à l'age de 23 ans , accès libre, sans rendez-vous (auprès du centre de Roiano) :

Jeudi : 14h30-17h00

#### Centre de planning familial – 2ème District

Via San Marco 11

Téléphone : 040 3995566

Accueil direct et téléphonique :

Accueil par téléphone : de lundi à vendredi : 9h00 -13h00

Accès au centre de lundi à vendredi : 9h00-16h00

Espace réservée aux jeunes jusqu'à l'age de 23 ans , accès libre, sans rendez-vous :

Mardi : 14h30 -17h30

### **Centre de planning familial – 3ème District**

Via di Valmaura 59, Muggia et San Dorligo della Valle

Téléphone : 040 3995800

Accueil téléphonique :

de Lundi à Jeudi : 9h30-12h30 Vendredi : 10h00-14h00

Espace réservée aux jeunes jusqu'à l'âge de 23 ans, accès libre, sans rendez-vous (auprès du centre de Valmaura) :

Jeudi : 13h30-17h00

### **Centre de planning familial – 4ème District**

via Giovanni Sai 7, Parco di San Giovanni

Téléphone : 040 3997445

Accueil direct et téléphonique:

Lundi, Mercredi et Vendredi : 9h00-12h00

Espace réservée aux jeunes jusqu'à l'âge de 23 ans, accès libre, sans rendez-vous : Lundi : 14h00-17h00

Province de Gorizia

### **Centre de planning familial – Gorizia**

via Vittorio Veneto 171, immeuble B

Téléphone : 0481592869

### **Centre de planning familial – Monfalcone**

via Galvani 1, situé auprès de l'hôpital San Polo

Téléphone : 0481487611

Province de Udine

### **Centre de planning familial – Udine**

via San Valentino 18 (3<sup>e</sup> piano)

Téléphone : 0432553617

Accueil téléphonique: de lundi à vendredi de 8h30 à 13h30

Province de Pordenone

### **Centre de planning familial – Pordenone**

Via de Paoli 21

Téléphone : 0434237880

Accueil direct et téléphonique : de lundi à vendredi de 8h00 à 13h00 et lundi et jeudi de 14h00 à 16h30

## **Contacts utiles : Slovénie**

**Pour les appels en provenance de l'Italie, composez l'indicatif 00 386 suivi du numéro indiqué**

À part les hôpitaux, il existe des centres médicaux pluridisciplinaires sur le territoire slovène où l'on peut contacter un gynécologue.

#### *Ljubliana*

**Univerzitetni klinični center Ljubljana, porodnišnica Ljubljana**

Šljajmerjeva 3 ali Zaloška 11, 1000 Ljubljana

Téléphone : (01) 522 50 50

www3.kclj.si

#### *Šempeter – Nova Gorica*

**Splošna bolnišnica "dr. Franca Derganca" Nova Gorica**

Ulica padlih borcev 13a

5290 Šempeter pri Novi Gorici

Téléphone : (05) 330 1000

www.bolnitsnica-go.si

#### *Maribor*

**Univerzitetni klinični center Maribor, Klinika za ginekologijo in perinatologijo, Oddelek za perinatologijo**

Ljubljanska 5, 2000 Maribor

Téléphone : (02) 321 10 00

www.sb-mb.si

#### *Izola*

**Splošna bolnišnica Izola, Ginekološko porodniški oddelek**

Polje 40 a, 6310 Izola

Téléphone : (05) 660 68 29

www.sb-izola.si

#### *Postojna*

**Bolnišnica za ginekologijo in porodništvo**

Prečna 4, 6230 Postojna

Téléphone : (05) 700 07 20

www.bolnitsnica-po.si

#### **Slovenska Karitas**

Kristanova ulica 1, 1000 Ljubljana

Téléphone : (01) 300 59 60

info@karitas.si

